

AUBIGNOSC



DECEMBRE 2014



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chères, chers administré(e)s,

C'est après avoir hésité longtemps que j'ai finalement décidé de publier ce bulletin municipal avec le mot du maire en édito.

Inutile de rappeler le très grand malheur qui s'est abattu sur notre village en ce mois de septembre 2014.

Aussi en cette période de fêtes, m'adresser à vous dans les termes habituels aurait été indécent.

C'est donc à Corinne, Enzo et Ludo, à toute leur famille et à leurs proches qu'au nom de nous tous, j'adresse ces quelques mots de réconfort. Quelques mots sincères pour leur dire que, plus qu'à l'accoutumée, en cette période habituellement consacrée aux fêtes, nous pensons encore plus fort à eux et nous partageons leur immense peine.

Pour leur dire : vous pouvez compter sur nous tous, sur notre solidarité et notre amitié afin de vous aider à affronter et puis, un jour, nous l'espérons, à dompter votre terrible chagrin.

Nous sommes tous à vos côtés.

René AVINENS



**MISE EN PLACE DU DISPOSITIF
« VOISINS VIGILANTS »**

**La première réunion publique s'est tenue
vendredi 12 décembre 2014 à la salle des fêtes**

**Le maire, René AVINENS et le
Commandant RENAUDIN**



(Photographies : Patrice Vernet— Fréquence Mistral)

Le conseil municipal a souhaité s'inscrire dans le protocole « PARTICIPATION CITOYENNE »

Une réunion d'information publique s'est tenue vendredi à la salle des fêtes, en présence du commandant de Gendarmerie départementale de Forcalquier Thierry Renaudin.

Face à une salle comble, ce dernier a expliqué les modalités du protocole qui sera prochainement signé en mairie avec Madame le Préfet Patricia Willaert.

La municipalité s'est également inscrite en tant que « Mairie Vigilante ». Il s'agit d'un autre dispositif qui permet notamment d'obtenir des panneaux d'information à installer sur des points stratégiques de la commune, et ce, dans le but de mettre en garde les éventuels délinquants que dans cette commune, dans ce quartier, les gens sont vigilants et solidaires.

Il reste entendu que les « voisins vigilants » n'ont en aucun cas vocation à se substituer aux forces de l'ordre; ce sont des citoyens au service des citoyens.

Les personnes qui souhaiteraient encore s'inscrire peuvent venir remplir une fiche d'inscription en mairie ainsi qu'une attestation de « prise de connaissance de la fonction de voisin vigilant ».

Seize « voisins vigilants » sont d'ores et déjà répertoriés.

TRAVAUX COMMUNAUX

DECORATIONS DE NOEL



Mises en place au Forest et au centre du village



ENTRETIEN DU REVETEMENT (Réalisé par La Routière du Midi) Montant des travaux pour 2014 : 13 180 € TTC



Carrefour devant la boulangerie →



← Rue de l'Ecole

Les emplacements de parking ont été à nouveau matérialisés



← En bordure du CD 503 La Vicairie



Mise en place de signalisation au sol

Merci de respecter les priorités à droite et de ne pas vous garer sur les voies de circulation →

Création d'un columbarium au cimetière du Forest



TRAVAUX COMMUNAUX

Lors du dernier conseil municipal, les opérations suivantes ont été programmées :

	COUT hors taxes
AMENAGEMENT DE VILLAGE	
Toilettes publiques	38102.29
Cheminement doux (hors EP)	40279.78
Glissières de sécurité+bordures	13766.40
Ralentisseurs	3483.50
Placette La Vicairie	9842
Autres travaux :	
Drain cimetière Forest	25477.23
Eglise du village (toiture+drain)	17951

TRAVAUX SUR LES RESEAUX EAU & ASSAINISSEMENT	COUT hors taxes
MAITRISE D'OEUVRE	2 950 € HT
RESEAU ASSAINISSEMENT	204 800 € H.T.
RESEAU EAU POTABLE	157 390 € H.T.

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par l'Etat (DETR), la Région, le Conseil Général, L'Agence de l'Eau. Ils ne seront entrepris que si le financement est assuré.

OPERATION DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Les travaux se déroulent comme prévus. La livraison est envisagée début 2ème semestre 2015





SCRUTINS ELECTORAUX 2015

Pour pouvoir voter aux **élections départementales des 22 et 29 mars 2015** et aux élections régionales (*prévues à ce jour en décembre 2015*), les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le **31 décembre 2014**.

la mairie sera ouverte jusqu'à mercredi 12 h 00.



(Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire).

Pour les [jeunes de 18 ans](#), l'inscription est automatique, un courrier leur a été envoyé. Pour les [personnes ayant déménagé](#), une [nouvelle inscription sur les listes électorales](#) est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, à effectuer au plus tôt.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon les modalités suivantes :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant sans tarder à la mairie le [formulaire d'inscription](#), une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,

Les cartes d'électeurs seront envoyées la 1ère quinzaine de mars 2015.

À noter : dans le cadre des mesures de simplifications annoncées jeudi 30 octobre 2014, le Président de la République a indiqué vouloir permettre l'inscription sur les listes électorales « jusqu'à un mois avant un scrutin ».

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantoniales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour. Un décret publié au Journal officiel du dimanche 30 novembre 2014 a confirmé ces dates.

Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons.

Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront renommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Le canton de Volonne est supprimé.

C'est désormais Château-Arnoux qui sera chef-lieu de canton. Ce nouveau canton sera composé de 8 communes :

Aubignosc,
Château-Arnoux,
Châteauneuf-Val-St-Donat,
l'Escale,
Ganagobie,
Montfort,
Peyruis
et Volonne.

Le Repas de Noël du C.C.A.S.

Les CCAS d'Aubignosc et Salignac/
Entrepierres se sont regroupés cette année



Le repas a été offert à près de 100 convives



Chacun a pu apprécier le talent de Frédérique et de Marc ainsi que le talent des danseurs Aubignoscains....!!



Le Noël du Comité des Fêtes





LA VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Communauté de Communes « LURE-VANCON-DURANCE »

Réforme des rythmes scolaires et réorganisation de l'inscription aux cantines et garderies

Après des débuts difficiles, la mise en place des T.A.P. (temps d'activités péri-scolaires) semble donner satisfaction, du moins en ce qui concerne la qualité des activités proposées.

Cela reste, toutefois, assez lourd à gérer (contraintes normatives, taux d'encadrement des enfants, gestion des intervenants)

En ce qui concerne les inscriptions aux cantines et garderies, bien que les nouvelles consignes aient été sujettes à contestation de la part d'une partie des parents d'élèves, globalement sur l'ensemble des communes de la comm.comm., après les modifications apportées concernant les fiches d'inscription, cela se passe désormais correctement.

En tout état de cause, nous avons prévu courant janvier 2015 de refaire un point complet et pour cela nous réunirons les personnels référents, les directrices des écoles ainsi que les représentants des parents d'élèves.

L'Espace intergénérationnel de Montfort

Un espace polyvalent et multi-usages :

Le vieillissement de la population génère de nouveaux besoins de services sur les territoires et oblige à repenser la cohésion sociale en faisant de la solidarité entre les âges un nouvel enjeu territorial. Aujourd'hui, à Montfort, les espaces dédiés aux activités ne sont plus adaptés, ne respectent pas les normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité légales et posent des problèmes organisationnels importants. Suite à l'acquisition récente d'un terrain par cette commune, la CCLVD a décidé de réaliser un espace intergénérationnel. Ce bâtiment pluridisciplinaire d'environ 300 m², répond aux objectifs de développement du lien social et des échanges entre les générations. Il comprend une salle de restauration et une salle d'activités, afin d'accueillir au mieux les populations dans une optique de convivialité.

Estimatif des travaux :

Le coût de l'opération est estimé à **650 000 €** hors taxes. Il comprend le coût net de la construction, estimé à 530 000 €, ainsi que le coût de la maîtrise d'œuvre et études diverses, le mobilier et aménagement intérieur, l'aménagement extérieur.

Bien entendu, ce projet ne pourra être réalisé sans les aides financières de la Région, du Département, de la CAF (dossiers de demandes de subventions en cours) et de l'Etat dont les financements sont d'ores et déjà actés (DETR).

Nous en sommes actuellement au stade du dépôt du permis de construire et nous espérons pouvoir commencer les travaux courant 2015.

Pays DURANCE PROVENCE

Notre communauté de communes ainsi que la CC Moyenne Durance constituent le Pays Durance Provence (14 communes). Sous l'impulsion de sa Présidente, le Pays a candidaté au programme « LEADER » (fonds européen) géré par la Région.

Les 2 axes prioritaires régionaux de ce programme Leader pour la période 2014-2020 sont les suivants :

- 1/ promouvoir le développement économique local par la valorisation des ressources du territoire
- 2/ renforcer l'attractivité des territoires ruraux par le maintien et le développement des services.

Les deux principes transversaux de mise en œuvre de ces deux axes sont :

- La contribution à la transition écologique et énergétique à l'échelle locale
- La mise en réseau des acteurs locaux et projets à dimensions collectives

LA VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES...suite

Pays DURANCE PROVENCE ... suite

Pour mener à bien ce programme, un G.A.L. (Groupement d'Action Locale) a été créé. C'est l'instance gestionnaire du programme Leader; il est rattaché au Pays Durance Moyenne et est composé d'acteurs locaux publics et privés.

De ce G.A.L. est issu le Comité de Programmation qui sera chargé de choisir parmi tous les projets proposés, ceux qui seront retenus.

Le Comité de Programmation est composé de :

- 7 élus titulaires et 7 élus suppléants issus des deux communautés de communes
- 1 élu titulaire et 1 élu suppléant représentant le SMIRTOM
- 10 élus titulaires et 10 élus suppléants représentant la société civile

Pour ce qui concerne « Lure-Vançon-Durance », les élus membres du Co.Prog. sont :

Titulaires	suppléants
René Avinens (Président CCLVD)	Olivier Lenoir (Adjoint, Châteauneuf VSD)
Frédéric Dauphin (Maire, Peipin)	Joëlle Blanchard (Adjointe, Peipin)
Gérard Planche (CM, Montfort)	Yannick Gendron (Maire, Montfort)

Chantal Chaix, Maire de Salignac, y siègera également en qualité de suppléante au titre du SMIRTOM.

Si notre candidature est retenue par la Région, le territoire de notre Pays pourrait bénéficier d'une enveloppe « Leader » de 1,5 millions d'euros minimum pour la période 2014-2020, ainsi que de financements complémentaires provenant d'autres acteurs publics (Etat, Région, CG, collectivités publiques) et privés.

Une obligation incontournable : pour 100 000 € de « Leader » mobilisé = créer un emploi

Le SMIRTOM



Madame BREMOND, Présidente du SMIRTOM

Une manifestation unique en France, destinée aux « **parents et enfants sages** » aura lieu le **vendredi 26 décembre**.

Face à une augmentation importante des déchets pris en charge par les services de collecte à l'occasion des fêtes, une idée a germé : organiser une collecte spécifique à cette période.

Cette opération devra permettre le ramassage et le recyclage de volumes important de cartons, papiers et emballages divers, en les détournant des ordures ménagères destinées à l'enfouissement. C'est une réponse à une demande éco-citoyenne visant la préservation de l'environnement, la limitation des coûts des ordures, et donc leur fiscalité. Pour y parvenir, chaque commune du territoire recevra la visite du camion du Père Noël accompagné de ses lutins. Leur mission sera de collecter avec entrain le maximum de cartons ou emballages.

Les enfants sages qui auront fait l'effort de se déplacer recevront des mains du Père Noël en personne, un cadeau et pourront participer à un tirage au sort.

*(Photographie et extrait article :
Patrice Vernet— Fréquence Mistral)*

LA VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES...suite

Des nouvelles de l'école....

Les risques majeurs aux abords des rivières

Un intervenant de la Maison Régionale de l'eau est venu informer les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 de l'école d'Aubignosc sur les dangers liés aux aménagements hydroélectriques de la Durance.

Nous avons appris que 1/3 de la population mondiale n'a pas accès à l'électricité, ce qui veut dire que ces gens n'ont pas de réfrigérateur, ni de jeux vidéo, ni de climatisation...

L'électricité est produite de différentes façons.

Les centrales hydroélectriques, les panneaux solaires, les éoliennes et les centrales thermiques produisent 20% de l'électricité en France. Les centrales nucléaires représentent, elles, 80% de la production électrique.

L'hydroélectricité est la 1ère énergie renouvelable au monde. Elle permet une production d'électricité très rapide contrairement aux autres sources de production. En fonction des pics de consommation dans la journée, EDF fait fonctionner ses usines hydroélectriques. Il y a donc un danger important aux abords des rivières car on ne sait pas quand EDF va produire de l'électricité et donc rejeter de l'eau dans la Durance. Les centrales hydroélectriques sont amenées à fonctionner de façon immédiate (en quelques minutes) et très irrégulièrement, on ne peut donc prévoir l'augmentation du débit de l'eau.

Les risques majeurs sont aux abords des rivières :
rester piégé sur un îlot
être emporté par le courant
être absorbé par un tourbillon
et donc de se noyer !



Sortie à Auzet

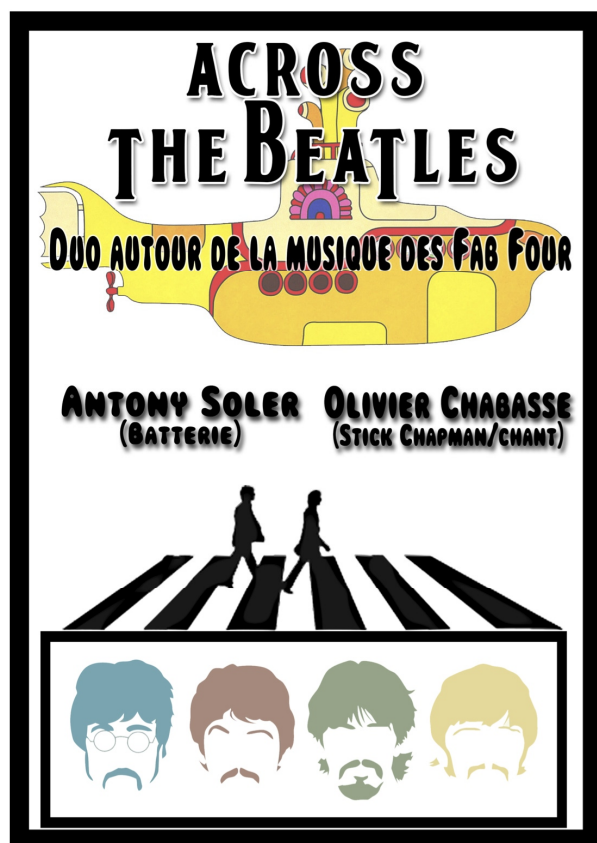
Du 22 au 26 septembre 2014, les CE1, CE2, CM1 et CM2, soient 54 enfants, sont partis en voyage à Auzet, petit village au Nord de Digne. Au programme de cette semaine, outre la découverte du milieu montagnard, les élèves ont pu s'initier au septième art.

En effet, durant ces cinq jours, ils ont tourné différentes scènes dans le but de réaliser un film muet. Ils ont fait preuve de persévérance et sérieux car le métier d'acteur n'est pas facile. Leur travail ne s'est pas arrêté là puisqu'ensuite, certaines scènes du film ont été mises en musique par les enfants eux-mêmes, au moyen de différentes percussions. L'intervenant cinéma a effectué le montage de ce court-métrage, intitulé « les enfants de Bout-du-monde » dans lequel il est question de ramasser, trier et recycler les déchets.

Les enfants ont été ravis de présenter leur film aux parents le 28 novembre, dans la salle des fêtes.



ANIMATION CULTURELLE



Un spectacle musical aura lieu à la salle des fêtes le samedi 31 janvier 2015 à 21h00 autour d'un instrument insolite le « stick Chapman »

Tarif unique de 5 € (gratuit pour les moins de 16 ans).



(copyright : Eve Petermann)

CEREMONIE DES VOEUX

La cérémonie des vœux se tiendra le vendredi 09 janvier 2015 à partir de 18h30 à la salle des fêtes.

SITE WEB

Consultez le site de la commune
www.aubignosc04.fr

Un grand merci à Michel Faure

Directeur de la publication : René AVINENS
Rédaction et mise en page : René AVINENS— Isabelle AILHAUD
Extrait de Fréquence Mistral—Patrice Vernet
Photographies : P. CESARINI, I. FINO, I. AILHAUD, Michel FAURE, Patrice VERNET & Ecole
Impression : Imprimerie Nouvelle – SISTERON
Nous contacter = courriel : mairie.aubignosc@wanadoo.fr
Tél. 04 92 62 41 94— www.aubignosc04.fr